

Province de Québec

Commission scolaire Harricana

Procès-verbal de l'assemblée générale

Tenue à l'école Sainte-Thérèse

Le 30 septembre 2008

Étaient présents

Mmes Sylvie Comeau
Chantal Ruel
Julie Paré
Annie Lecomte
Josée Dubé
Monia Champagne
Stéphanie Carignan
Manon Belzile

**Ouverture de
l'assemblée**

Mme Belzile souhaite la bienvenue.

**Adoption de l'ordre
du jour**

CE-229-08 Il est résolu, sur proposition de madame
Monia Champagne,

Que, l'ordre du jour soit adopté.

Adoptée

**Adoption du procès-
verbal de
l'assemblée
générale**

CE-230-08 Il est résolu, sur proposition de madame
Sylvie Comeau,

Que, le procès-verbal soit adopté

Adoptée

Il est 8 h madame Catye Brière est présente.

**Présentation du
rapport annuel**

Madame Belzile présente le rapport annuel.

**Organisation
scolaire 2008-2009**

Madame Belzile présente l'organisation scolaire et
explique la population scolaire.

**Informations
diverses**

Politique alimentaire :

Madame Belzile présente et explique la politique alimentaire, un mode de vie sain et actif.

**Informations sur les
fonctions et
pouvoirs du C.E.**

Madame Belzile explique les fonctions et pouvoirs du C.E. aux gens présents.

**Nomination d'une
secrétaire
d'assemblée**

Madame Catye Brière propose madame Stéphanie Carignan.

**Élections des
parents au C.E.**

Sont sortants de charge : Monsieur Guy Bergeron, madame Monia Champagne et madame Jennifer St-Laurent.

Madame Josée Dubé se propose.

Madame Monia Champagne se propose.

Madame Julie Paré se propose.

Elles sont élues par acclamation.

**Élections d'un ou
d'une
représentant(e) au
comité de parents**

La décision sera prise au prochain conseil d'établissement.

**Formation de
l'O.P.P.**

Une lettre sera envoyée aux parents pour solliciter leur participation. Madame Champagne a déjà quelques noms.

**Période de
questions**

Oui, il y aura de l'animation en musique avec monsieur Dany pour les 6^e année et un projet avec madame Julie.

Date du 1^{er} C.E.

Le 1^{er} C.E. aura lieu le 15 octobre à 19 h 30 à l'école.

**Levée de
l'assemblée**

CE-231-08 Il est résolu, sur proposition de madame
Sylvie Comeau,

Que, l'assemblée soit levée. Il est 20 h
30.

Adoptée

Manon Belzile